



La cité judiciaire de Poitiers est en marche

jeudi 6 octobre 2011, par [lpe](#)

C'est le 3 octobre dernier qu'a eu lieu la signature officielle de la rétrocession du site du Lycée des Feuillants par la Ville de Poitiers à l'Etat. Un point de départ administratif à la réhabilitation de ce bâtiment qui devrait démarrer d'ici deux ans pour aboutir en 2016 avec la création d'une véritable cité judiciaire.

50 millions d'euros (financés par l'Etat) seront nécessaires pour ces travaux qui permettront aux tribunaux de commerce, d'instance, de grande instance, des enfants, à la Cour d'appel et au Conseil des Prud'hommes de siéger sur un même site de 18000 m². L'objectif étant, comme le soulignait Madame Rachida Dati, alors Garde des Sceaux, lors d'une visite en 2009 à Poitiers, « *d'améliorer l'accueil des justiciables et des victimes et également d'améliorer durablement les conditions de travail des professionnels* ».



Lors de la cérémonie de signature, Alain Claeys, Député-Maire de Poitiers, a rappelé l'historique des lieux : *"Bâtiment massif et prestigieux du XIXe dont la construction aura pris 6 ans, ce collège Saint Joseph devenu en 1980 le Lycée des Feuillants aura marqué de son empreinte notre ville. Depuis le départ des élèves et de leurs professeurs vers le tout nouveau Lycée Isaac de l'Étoile, l'œuvre du Révérend Père Tournesac constitue le plus bel écrin qui soit pour notre future Cité judiciaire. Je ne peux que me réjouir de cette localisation et de la seconde vie que ce patrimoine architectural poitevin va connaître."*

Le 26 août 2009, la Ville de Poitiers a donc acquis de l'OGEC l'ensemble du site des Feuillants pour un montant de 3 millions d'euros, avec l'appui du Conseil Général de la Vienne à hauteur de 1,5 millions d'euros.

La future Cité Judiciaire sera installée dans le corps principal du bâtiment, la Ville de Poitiers se réservant la propriété des deux ailes (anciens internats du lycée) afin d'y accueillir probablement le Barreau et l'Ecole des Avocats dont la présence sur ce site serait pertinente.